

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
03/09/2020	03/09/2020	2020-4882

1. Intitulé du projet

Augmentation de la capacité de stockage de la plateforme logistique de Chemillé-en-Anjou, par la création d'un transtockeur automatisé de 1 850 m² sur une hauteur maximale de 21,45 m et d'une extension de bâtiment de 2 768 m², sur une hauteur maximale de 12,90 m

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39.a Travaux et constructions qui créent une surface de plancher (...) ou une emprise au sol (...) comprise entre 10 000 et 40 000 m ² --> soumis	Surface terrains exploités : 102 927 m ² (regroupement des bâtiments Nord VETIR et bâtiments Sud ex usine BOCAGE) Surface de planchers créée d'environ 11 500 m ²
Nota: catégorie 1.a --> non soumis	Site soumis au régime de l'Autorisation pour la rubrique 1510 des ICPE. Evolution nomenclature entraînant un basculement en régime de l'Enregistrement. Rubrique IOTA: 2.1.5.0, régime de la Déclaration

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'agrandissement des surfaces de stockage des entrepôts logistiques de la société MFC-VETIR implantés ZI du Chizé, à Melay commune déléguée intégrée à la commune de Chemillé-en-Anjou, dans le Maine et Loire.

Outre l'implantation d'un nouveau magasin de stockage automatisé de grande hauteur de 1850 m² de surface sur 21,45 m de hauteur, le projet se composera:

- d'une extension du bâtiment A avec création d'une surface de 2 768 m² sur 3 niveaux et d'une hauteur maximale de 12,90 m,
- d'un bâtiment locaux sociaux de 809 m² jouxtant l'extension du bâtiment A.

Le projet s'accompagnera d'une réhabilitation de locaux à usage de bureaux, de l'aménagement de voiries, quais, réseaux eaux pluviales et surfaces de parking de type evergreen. Un soin particulier à l'aménagement paysager sera apporté.

Les besoins en eau d'extinction incendie ayant été ajustés, deux bassins de rétention des eaux seront réalisés pour accueillir les eaux des bâtiments Nord et Sud (conférer plan de masse). Les parking PL seront réorganisés pour permettre une distance de sécurité vis-à-vis des bâtiments logistiques.

Une partie des bâtiments "Sud" (bâtiments 5 et 6 soit 2395 m²) ainsi que les bureaux accolés au bâtiment A seront démolis pour le projet. La réserve incendie de 660 m³ sera remplacée par deux bâches de volume respectif 350 m³.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'entreprise est d'augmenter le volume de stockage et d'améliorer la gestion des flux produits textiles, afin d'anticiper sur les futures exigences de son marché, en ayant les capacités et les modalités de stockage adéquates.

L'exploitant souhaite également développer la démarche RSE (ISO 26000) sur le site de Melay, en appliquant dès la phase projet:

- le principe de prévention en anticipant sur les conséquences dommageables éventuelles liées au projet,
- une approche de précaution, en définissant toutes les mesures de compensation éventuelles en cas de dommage pour l'environnement.

Les nouveaux bâtiments, objets du projet seront réalisés en continuité des existants, permettant de diminuer les aménagements annexes de raccordement (électricité, voiries,...) et de fait, la consommation de foncier supplémentaire.

L'emprise du projet a été optimisée afin de réduire l'impact sur les habitats périphériques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Etapes de phasage envisagé :

1. Nouveau parking, VRD, mise en conformité bassin de rétention
2. Déménagement des locaux sociaux dans du provisoire.
3. Extension stockage, rampe et locaux sociaux
4. Construction Transtockeur, mini load et démolition.

Les constructions seront de type traditionnel: structure béton, bardage double peau et/ou paroi coupe feu 2h pour séparation des bâtiments.

Les exigences réglementaires applicables (urbanisme/ICPE/arrêté préfectoral/...) ont été étudiées en amont des travaux pour définir le cahier des charges.

Le chantier fera l'objet d'une charte chantier propre afin de réduire les nuisances et impacts potentiels créés par le chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité du site sera à terme comparable à celle déjà en place, s'agissant principalement d'un projet d'augmentation des capacités de stockage. Les ruissellements d'eaux pluviales supplémentaires entraînés par l'imperméabilisation de surface (parking et voiries) ou l'implantation des nouveaux bâtiments, seront canalisés, traités et régulés au travers de nouveaux bassins étanches. En cas d'incident, il sera possible d'isoler ces eaux. En sortie de bassins, les eaux sont orientées vers un séparateur hydrocarbures puis envoyées vers le bassin tampon existant et dimensionné à cet effet.

Le réseau routier est capable d'accueillir le trafic routier supplémentaire lié à l'augmentation des rotations poids lourds sur le site. Les zones d'évolution PL au sein du site ont été volontairement éloignées des zones périphériques du site afin de limiter les nuisances sonores.

D'une façon générale, les activités du site seront réglementées par l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale existant, complété par la mise à jour de la situation au travers du dépôt d'un dossier d'enregistrement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet sera soumis à plusieurs procédures administratives concomitantes :

- Demande de permis de construire,
- Dossier d'enregistrement au titre de la rubrique 1510 et déclaration IOTA,
- Demande de permis de démolir

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise totale au sol du site (inchangée)	102 927 m ²
Emprise bâtiments Nord (existant : 8 827 m ²)	14 054 m ²
Emprise bâtiments Sud (existant : 5 649 m ²)	3 186 m ²
Emprise bâtiments entrée historique (inchangée)	237 m ²
Emprise voiries/parking/rampes (existant 24 257 m ²)	29 300 m ²
Emprise perméable (espace verts, bassins,..) (existant 63 818 m ²)	54 386 m ² +1 625 m ² (Park. evergreen)
Places de parking VL (existant 191 unités) et places de parking PL (existant 16)	160 unités VL et 40 unités PL

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

RN 756
ZI Chizé
49120 CHEMILLE EN ANJOU

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 42' 55" 80 Lat. 47° 11' 51" 18

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site a fait l'objet d'autorisation d'exploiter avec intégration d'une étude d'impact pour l'exploitation d'un transtockeur de grande hauteur et de bâtiments logistiques.

Le site dispose d'un arrêté préfectoral D3-2004-n°374 en date du 10/05/2004.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF la plus proche à 3 km du site. Il existe une connexion hydraulique entre le cours d'eau à proximité de l'aire d'étude (ruisseau de Chizé) et la ZNIEFF (Vallée de l'hyrôme).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude n'intercepte aucune zone humide recensée dans la bibliographie. Néanmoins, des zones définies comme "prairies humides" le long du ruisseau du Chizé, côté Ouest de ce dernier, ont été identifiées.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 la plus proche qui correspond à la "Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et ses annexes" est située à environ 14 km du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations sont alimentées par le réseau public d'adduction d'eau potable. L'extension ne sera pas source de consommations supplémentaires. (Consommation de même ordre après mise en oeuvre du projet).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le niveau d'implantation retenu pour le projet d'extension s'inspire au mieux du niveau du terrain avant travaux, et du niveau des bâtiments existants, de manière à optimiser les volumes de déblais/remblais. Les déchets de démolition seront éliminés en filière dédiée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet sur le périmètre d'exploitation du site, donc pas d'incidence attendue sur la biodiversité
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site NATURA 2000 éloigné.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation des rotations de PL sur site --> projet + existant = environ 50 camions par jour. Trafic non linéaire (saisonnalité milieu du textile)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores sur l'existant comme pour le projet sont liées au trafic de poids lourds. Le cheminement de ces derniers sur site est réalisé de façon à être éloigné des premières habitations.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets principalement liés aux émissions/gaz d'échappement des véhicules
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets aqueux pour l'existant tout comme pour le projet sont: - les eaux pluviales de voiries et toitures ---> bassins étanches zone Nord et zone Sud --> séparateur hydrocarbures --> bassin d'infiltration/d'orage --> ruisseau de Chizé - les eaux vannes des sanitaires et salles de repos --> systèmes ANC --> ruisseau de Chizé.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Essentiellement déchets de démolition pendant la phase travaux. Essentiellement cartons lors de la phase d'exploitation. Les filières de récupération et revalorisation déjà établies pour l'existant.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans un souci de limiter l'impact visuel des bâtiments et pour compenser le retrait d'une partie des arbres implantés en 2013 en bordure de la RN 756, les façades visibles intégreront en partie haute des miroirs Inox Poli et /ou Inox brossé afin de refléter la végétation maintenue sur cette limite de site et donc de limiter la perception du site depuis la Nationale.

En réponse à la de demande besoin en surface arborée, les site prévoit également un boisement au niveau du bassin d'orage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la nature du projet (augmentation volume logistique) sur un site déjà exploité et autorisé (avec étude d'impact et étude de dangers lors du dépôt de dossier d'autorisation initiale), des enjeux environnementaux limités autour du site (absence de ZNIEFF et de zone NATURA 2000 dans un rayon de 3 km, absence d'habitats favorables à la biodiversité, de zones d'intérêts écologiques identifiées dans le PLU ou autres documents réglementaires) et des mesures prévues pour réduire l'impact paysager du projet et limiter les éventuelles nuisances pour les habitations en périphérie du site, une évaluation environnementale n'apparaît pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice de présentation des éléments constitutifs de la demande d'examen au cas par cas

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint Pierre Montlimart

le, 17 août 2020

Signature

